

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

27 Novembre 2020

PRESENTS : Messieurs Jean-Jacques LAVALLADE, Sylvain BREGEON, Jean-Pierre TRIJAU, Richard ZUCCHI, Michel COURARIE, Mesdames Valérie DUTROP, KEIMPEMA Carla, DESGRANGES Nolwen.

ABSENT : Monsieur BRIMEAUD David et Jacques MORELLET, Mesdames Catherine PEROUX (a donné pouvoir à Monsieur Sylvain BREGEON

Le Conseil Municipal s'est réuni le 27 Novembre 2020 à 20h30, en séance ordinaire, à la Mairie, sur convocation de M. Jean-Jacques LAVALLADE, adressée à tous les conseillers le 20 Novembre 2020 et affichée le même jour.

ORDRE DU JOUR :

- Location logement ROUSSEAU,
- Devis,
- Adressage,
- Adhésion CNAS-CDAS 2020,
- Adhésion CNP 2020,
- Questions diverses.

1/ LOCATION LOGEMENT ROUSSEAU

Monsieur le Maire informe le conseil que le logement dit ROUSSEAU a un nouveau locataire et demande sa validation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

Accepte à l'unanimité des présents (Monsieur BREGEON ayant le pouvoir de Catherine PEROUX) et autorise le Maire à valider la location.

2/ DEVIS

Monsieur le Maire propose de modifier la gestion de l'éclairage de la Hall et la suppression du monnayeur. Un devis de la société Delage systèmes propose un minuteur réglable pour un montant de 404 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

Accepte à l'unanimité des présents (Monsieur BREGEON ayant le pouvoir de Catherine PEROUX) et autorise le Maire à valider le devis.

3/ ADRESSAGE

Monsieur Le Maire présente au conseil les avances sur la mise en place de l'adressage sur la commune, l'Agence Technique Départementale accompagne la collectivité pour cette opération pour un montant de 500 €. Pour mener à bien cette démarche il est nécessaire de constituer une commission pour le suivi et l'élaboration de l'adressage. Cette commission sera constituée de 4 membres :

ROUIZI Hélène
LAVALLADE Jean-Jacques
TRIJAU Jean-Pierre
COURARIE Michel

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité, décide de créer la commission communale d'Adressage et en désigne ses membres :

ROUIZI Hélène
LAVALLADE Jean-Jacques
TRIAU Jean-Pierre
COURARIE Michel

Accepte à l'unanimité des présents (Monsieur BREGEON ayant le pouvoir de Catherine PEROUX).

4/ ADHESION CNAS-CDAS 2020

Monsieur Le Maire expose l'adhésion annuelle au comité national d'action sociale et le comité départemental d'action sociale l'objectif est d'améliorer les conditions de vie matérielles et morales aux agents communaux et de leur famille.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

Accepte à l'unanimité des présents (Monsieur BREGEON ayant le pouvoir de Catherine PEROUX) et autorise le Maire à valider le contrat.

5/ ADHESION CNP 2020

Monsieur le Maire présente le renouvellement de contrat statutaire CNP Assurances pour la collectivité.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

Accepte à l'unanimité des présents (Monsieur BREGEON ayant le pouvoir de Catherine PEROUX) et autorise le Maire à valider le contrat.

6/ QUESTIONS DIVERSES

- SDE-24 : fil électrique qui passe sur le mur de l'école maternelle. Pouvoir à donner à M. le Maire pour présenter cette servitude. Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité des présents.
- Demande de subvention Ligue contre le Cancer : en général la commune ne participe pas.
- Information Téléthon : une urne à la mairie de Piégut sera installée et un stand sera présent sur le marché du 25 novembre et 2 décembre.
- Repas des aînés : il ne sera pas possible de l'organiser cette année. A réfléchir de le remplacer par une distribution de colis.
- Appartements Rousseau-Fanette : la commission Voirie/Logement se réunira mardi 1 décembre 2020 à la salle du conseil pour discuter de la possibilité de racheter ces appartements à la ComCom et de pouvoir financer l'emprunt avec les loyers des locations.
- Terrain embroussaillé Terre des Petit Bois : en attente du compte rendu de l'huissier.
- Bulletin Municipal en début d'année : en plus du mot du maire chaque commission pourrait écrire un petit article.

- Épicerie/Boulangerie : toujours en attente du règlement judiciaire avant que la mairie puisse en récupérer la jouissance. En attente d'une réouverture prochaine il a été suggéré d'organiser des paniers avec des produits locaux.
- Les abords du stade vont être nettoyés. Le terrain de tennis à proximité pourrait être aménagé en une aire de broyage des déchets verts.
- Cotisation fourrière SPA : il est possible de le faire avec une fourrière sur la Charente (Mornac) qui sera beaucoup moins loin que celle de Bergerac. A voir.
- Écoles : le RPI compte cette année 101 élèves : 37 à Bussière, 26 à Busseroles et 38 à Varaignes. On ne sait pas si on va rester en zone REP. Passage des repas de cantine au bio : cela risque d'augmenter le prix du repas qui est à présent de 2€.
- Les 2 agents territoriaux stagiaires deviendront fonctionnaires au 1^{er} janvier 2021. Ils doivent exprimer leurs besoins de formations. Ils établiront une liste de petits matériels manquant. Avec Sylvain Bregeon ils établiront le projet de création d'un local vestiaire/douche.

LA SEANCE EST LEVEE A 21H50